

La France va recommencer à produire du paracétamol dès 2023

Le but est de relocaliser dans les trois ans toute la chaîne de production de cette molécule dont le caractère essentiel a été mis en évidence au pire de la crise sanitaire.

Par Le Figaro avec AFP

Publié hier à 23:52,

Mis à jour il y a 48 minutes



La nouvelle usine, basée dans le Roussillon, aura une capacité de 10.000 tonnes par an. *Martin BUREAU / AFP*

La France va recommencer à fabriquer sur son sol du paracétamol dès 2023, a annoncé mardi 29 juin le sous-traitant pharmaceutique Seqens en officialisant le lancement d'une nouvelle usine destinée à assurer cette production sur son site de Roussillon (Isère). Cette annonce intervient un an après la présentation par le président Emmanuel Macron d'une stratégie destinée à relocaliser dans les trois ans toute la chaîne de production de cette molécule dont le caractère essentiel a été mis en évidence au pire de la crise sanitaire.

La nouvelle usine aura une capacité de 10.000 tonnes par an. Sa production sera absorbée par les groupes pharmaceutiques Sanofi (marque Doliprane) et Upsa (marque Efferalgan) qui jusqu'ici se contentaient de conditionner en France le principe actif de ce médicament importé d'Asie. Le montant de l'investissement nécessaire, qui est soutenu par le plan France Relance, n'a pas été rendu public.

Leader mondial de l'aspirine, Seqens est aussi un important fabricant de paracétamol avec deux usines en Chine. Le groupe souligne que sa future usine sera cinq à dix fois moins polluante que les usines existantes de paracétamol. Clin d'œil à l'histoire, Seqens relève que la plateforme de Roussillon avait été le dernier site en France à produire du paracétamol. L'usine avait été fermée en 2008 par son propriétaire d'alors, le groupe chimique Rhodia.

Citée dans le communiqué de Seqens, la ministre déléguée à l'Industrie Agnès Pannier-Runacher s'est félicitée de cet investissement qui permet de *«renforcer la résilience de nos capacités de production de produits de santé et assurer ainsi la souveraineté sanitaire de l'Union européenne»*.

En novembre, Seqens avait indiqué vouloir consacrer 65 millions d'euros à la production, sur le sol français, de cinq autres molécules entrant dans la composition de médicaments ayant fait défaut pendant la crise sanitaire. Basée à Ecully, en banlieue lyonnaise, l'entreprise réalise plus d'un milliard d'euros de ventes et emploie quelque 3200 personnes.